

RAPIDE DE LA VILLE DE METZ 2011/2012

REGLEMENT

I- PREAMBULE :

- Les clubs d'échecs messins, ASPTT-METZ ; METZ ALEKHINE, METZ CHARLEMAGNE, EFE-METZ et METZ FISCHER organisent le RAPIDE DE LA VILLE DE METZ pour la saison 2011-2012.
- Le Rapide de la Ville de Metz est ouvert à tous les joueurs licenciés A ou B ayant un **classement rapide inférieur à 1600**. L'inscription est gratuite.
- Le président de chaque club participant, est correspondant local de l'arbitre, il recueille les inscriptions, les résultats, ... et assure la transmission des informations entre arbitres et joueurs.
- Les clubs reçoivent et organisent le déroulement des rondes selon le calendrier ci-dessous, aux lieux suivants :
ASPTT-METZ : Complexe sportif : 1, Rue des Hauts Peupliers- 57000 METZ.
METZ ALEKHINE : Centre socioculturel : 4 Rue des Robert- 57000 METZ
METZ FISCHER : Centre socioculturel : 90 Rue de Vallières- 57070 METZ
EFE-METZ: 43 rue des trois évêchés 57070 Metz

II- REGLEMENT :

- Les règles du jeu sont celles de la FFE (Fédération Française des Echecs). Les parties seront comptabilisées pour le classement rapide FFE.
- 7 Rondes , au système Suisse Intégral, appariements informatisés avec le logiciel PAPI
- **ARBITRE** : Julien RAMIER , ☎ 06 01 63 16 78 jul.ramier@free.fr
- **Cadence** 55 min KO.
- **DEPARTAGE** : Buccholz puis Performance :

III- CALENDRIER : **Début des parties : 20h45.**

Ronde	Date	Lieu	Ronde	Date	Lieu
Ronde 1	7 octobre 11	EFE METZ	Ronde 5	27 janvier 12	EFE METZ
Ronde 2	4 novembre 11	ASPTT-Metz	Ronde 6	2 mars 12	ASPTT-Metz
Ronde 3	2 décembre 11	Metz Fischer	Ronde 7	30 mars 12	Metz Fischer
Ronde 4	6 janvier 12	METZ Alekhine			

- Les parties doivent être jouées **à la date et à l'heure indiquées**, sauf cas de force majeure, dûment justifiée, et sous réserve de l'accord de l'arbitre, qui indiquera la nouvelle date après consultation des deux joueurs. Le joueur qui demande le report de sa partie, accepte de la jouer **au club de son adversaire**.
- Les résultats doivent parvenir aux arbitres au **plus tard, le dimanche précédant la ronde suivante à 22h00**. L'appariement de la ronde suivante sera communiqué par mail, au plus tard, le mardi précédant la ronde à 22h00. Les joueurs n'ayant pas fourni une adresse mail, peuvent, s'ils le souhaitent, contacter l'arbitre pour connaître les appariements.
- Afin de permettre aux joueurs qui le souhaitent et en particulier les catégories **Jeunes et Vétérans** de participer au tournoi, leurs rencontres peuvent être avancées au vendredi 19h00 ou à une autre date s'ils en font la demande au moins 48h avant le début de la ronde.
- Un joueur qui ne respecte pas les règles précédentes perd la partie par forfait. Il est éliminé du tournoi après 2 forfaits.

IV- PRIX:

- La remise des Prix, se déroulera à L'ASPTT Metz. Le vendredi 27 avril.
- Le 2 premiers du tournoi reçoivent Une coupe chacun.